



Commune de
Plessé

BUDGET 2024
Rapport de présentation

DOCUMENT DE TRAVAIL PROVISOIRE
V3 – 01/02/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2024

Table des matières

Introduction	3
Fonctionnement	4
Dépenses : 6 238 725,33 €.....	4
Recettes : 6 238 725,33 €.....	5
Investissement	6
Dépenses : 5 267 095,28 €.....	6
Recettes : 5 267 095,28 €.....	8
Les budgets annexes	9

Introduction

L'année 2024 est une année charnière, avec la réalisation effective de plusieurs projets structurants du mandat : la rénovation de la Maison Petitjean, la construction de l'Espace santé et l'aménagement du Hameau léger au Pont-Rialland. Avec plus de 3 millions d'euros de dépenses d'équipement prévues, cette année est celle où l'effort d'investissement sera le plus fort du mandat.

Cet investissement sera financé pour moitié environ par l'emprunt, le reste provenant de subventions et des ressources propres de la commune. Le travail de prospective financière réalisé à l'échelle du mandat permet d'aborder sereinement cette montée en charge de l'investissement. Après une hausse liée à la remise à niveau des services communaux à la hauteur des besoins d'une commune de 5 000 habitants, les dépenses de fonctionnement sont désormais stabilisées. Le suivi rigoureux des recettes et dépenses, assuré grâce aux outils de contrôle de gestion mis en place, et les hausses de fiscalité permettent d'assurer la pérennité financière de la commune sur le très long terme.

Les collectivités locales ont des marges de manœuvre contraintes. La commune n'a aucun pouvoir sur près de la moitié de ses ressources, composées de dotations ou de fiscalité reversée sans pouvoir de taux. Tandis que l'inflation a fortement augmenté ces deux dernières années, les dotations de l'Etat augmentent légèrement mais ne suivent pas du tout l'inflation. La fiscalité locale reste donc le principal levier d'action. Plessé possède des marges de manœuvres en la matière, avec un niveau d'imposition parmi les plus faibles dans les communes de tailles et de caractéristiques économiques et sociales équivalentes. L'impôt a mauvaise presse à tort : il est le pilier de la solidarité et du pacte républicain, car il met en commun une partie des richesses de chacun pour le financement du service public, qui bénéficie à tous sans distinction.

Fonctionnement

Dépenses : 6 238 725,33 €

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget primitif dépasse de 43 800 € les prévisions du débat d'orientation budgétaire.

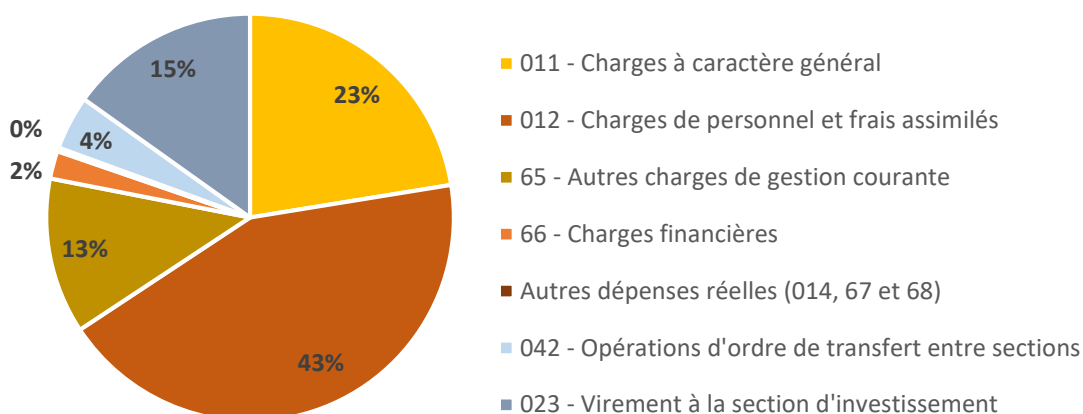
Les prévisions de dépenses au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » ont été revues à la hausse de 21 000 €, notamment du fait de la hausse de la subvention au CCAS (27 000 € au lieu de 20 000 €) pour y intégrer les frais relatifs au déploiement d'un logiciel de gestion de CCAS et sa licence d'utilisation sur 3 ans, ainsi que des provisions pour subventions et autres dépenses exceptionnelles en cours d'année. Les prévisions de remboursement des intérêts de la dette (chapitre 66 « Charges financières ») ont été également réajustées de 17 300 € pour provisionner un trimestre de remboursement d'intérêts de l'emprunt qui sera réalisé sur 2024, si celui-ci devait être réalisé au moins pour partie au cours du 1^{er} semestre. Le reste de la hausse provient d'une augmentation de 500 € des prévisions d'atténuation de produits (chapitre 014) et de 5 000 € des prévisions d'annulation de mandats sur exercice précédent au chapitre 67 « Charges spécifiques », ces deux chapitres regroupant des dépenses par essence peu prévisibles et de faible ampleur à l'échelle du budget, il a été fait le choix d'une approche prudente.

Les inscriptions budgétaires aux chapitres « Charges à caractère général » (1,4 M€) et « Charges de personnel et frais assimilés » (2,7 M€) sont identiques aux montants présentés au débat d'orientation budgétaire. A titre indicatif, les charges à caractère général se sont élevées 1,317 million d'euros (M€) en 2023, pour une prévision budgétaire de 1,383 M€ et un niveau de réalisation de 1,328 M€ en 2022. Les dépenses de personnel 2023 s'élèvent à 2,549 M€ pour une prévision budgétaire de 2,7M€ et une réalisation 2022 de 2,563 M€.

Dans le détail, les principales évolutions des charges à caractère général par rapport à 2023 sont liées à divers ajustements. Au premier chef, la hausse des achats alimentaires (+ 53 900 €) du fait de la mise en œuvre de la restauration scolaire en régie sur une année pleine, compensée par l'arrêt des achats de prestations de services à la société ANSAMBLE Restauration (- 93 000 €). Plusieurs hausses sont ponctuelles et concernent spécifiquement des actions liées à l'amélioration de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail qui seront menées en 2024 : prestations du Centre de gestion pour la prévention des risques, accompagnement pour la mise à jour du document unique... Il est à noter également que 31 130 € sont provisionnés au chapitre 011 sans fléchage, pour faire part à d'éventuelles dépenses imprévues.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, aucune création de poste n'est prévue pour 2024, seuls des recrutements sur postes vacants sont prévus : arrivée de la nouvelle chargée de communication en février et de la responsable de la médiathèque en mars, départs en retraite à remplacer au service espaces verts notamment. Il est à noter que la mission de volontariat territorial en administration sur le suivi des projets communaux et le développement local se termine fin février, et que la commune va porter le poste de chargée de projet entreprise à but d'emploi (EBE) dans le cadre du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée », pourvu en décembre 2023, jusqu'à la création effective de l'EBE, sans doute en fin d'année. Le poste de chargé de projet EBE bénéficie de subventions de la part du conseil départemental et de la préfecture de région.

BP 2024 - Dépenses de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement	6 238 725,33 €
Réel	5 026 800,00 €
014 - Atténuations de produits	5 500,00 €
011 - Charges à caractère général	1 400 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 700 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	771 000,00 €
66 - Charges financières	137 300,00 €
67 - Charges spécifiques	10 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	3 000,00 €
Ordre	267 175,86 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	267 175,86 €
023 - Virement à la section d'investissement	944 749,47 €

Recettes : 6 238 725,33 €

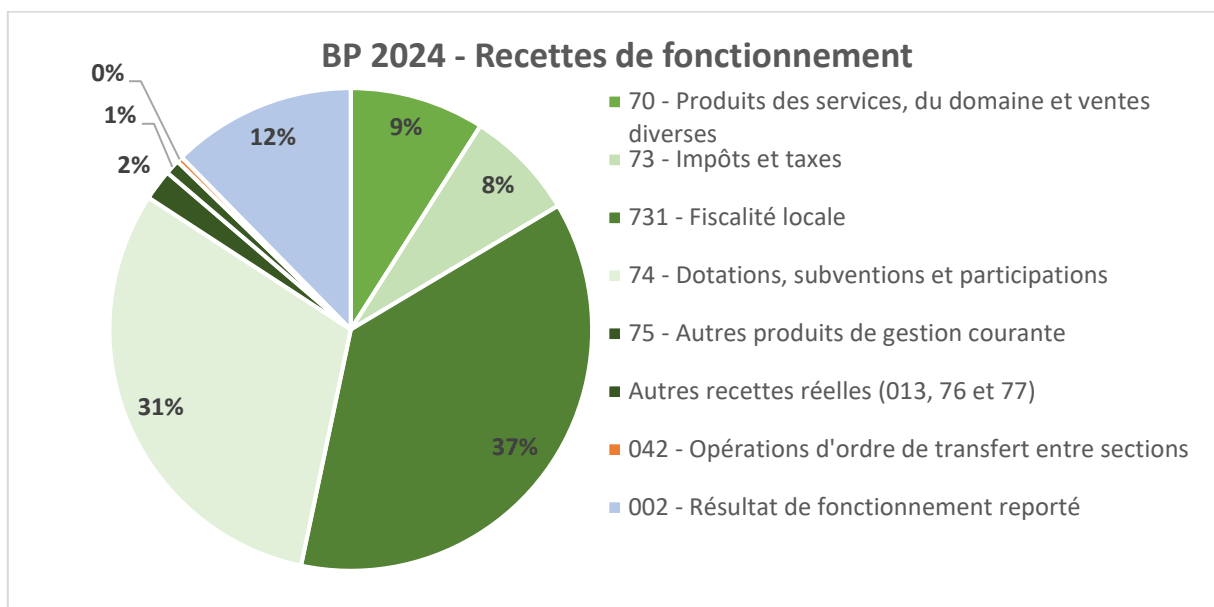
Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement sont établies à 5 443 348,13 €, soit un montant légèrement inférieur à la cible du DOB (5,484 M€).

Les prévisions pour les produits des services et du domaine (chapitre 70) sont fixées à 563 102 €, contre 600 000 € prévus au DOB, pour les rapprocher du réalisé 2023 (569 000 €) et conserver une approche prudente.

Concernant la fiscalité, il est tablé sur une stabilité des recettes fiscales diverses (chapitre 73) par rapport au réalisé 2023 (462 000 €), les attributions de compensation et le FNGIR étant fixes d'une année sur l'autre et le FPIC étant généralement très stable et le ralentissement du marché immobilier faisant anticiper la fin du dynamisme de la taxe additionnelle sur les droits de mutations. Le cumul de la hausse des valeurs des bases et des taux d'imposition sur la fiscalité locale permet d'anticiper une hausse d'environ 220 000 € des recettes par rapport au réalisé 2023.

La prévision pour les dotations et participations (chapitre 74) est revue à la hausse de 14 000 € par rapport à la prévision du DOB, pour intégrer le versement par Redon Agglomération de la participation au programme de collecte des dépôts sauvages financé par CITEO.

Les recettes du chapitre 75, autres produits de gestion courante, sont prévues à 128 620 €, contre 134 000 € en 2023, toujours dans l'optique d'adopter une approche prudente.



Recettes de fonctionnement	6 238 725,33 €
Réel	5 443 348,13 €
013 - Atténuations de charges	60 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	563 102,00 €
73 - Impôts et taxes	462 624,00 €
731 - Fiscalité locale	2 300 000,00 €
74 - Dotations et participations	1 927 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	128 620,00 €
76 - Produits financiers	2,13 €
77 - Produits spécifiques	2 000,00 €
Ordre	24 840,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 840,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	770 537,20 €

Investissement

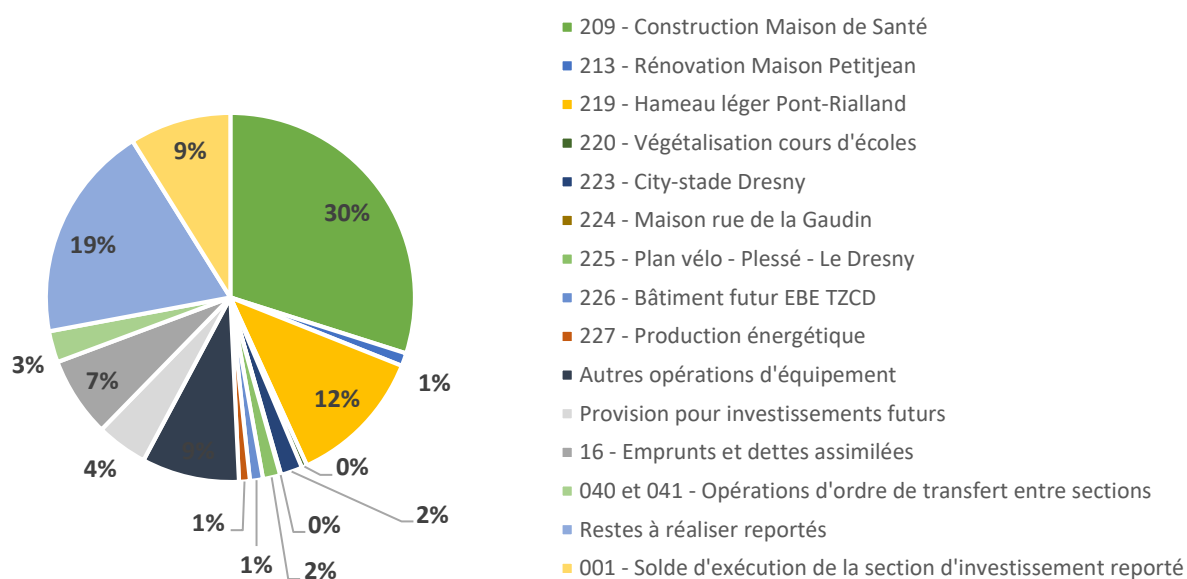
Dépenses : 5 267 095,28 €

Les principaux nouveaux crédits d'investissement pour 2024 concernent la Maison de santé (1,575 M€), l'aménagement du hameau léger au Pont-Rialland (640 000 €), l'aménagement d'un city-stade au Dresny (100 000 €), la réalisation de la liaison cyclable Plessé – Le Dresny (80 000 €) et les investissements pour la mise en place de l'entreprise à but d'emploi du projet « Territoire zéro chômeurs de longue durée » (60 000 €). La commune prévoit également de lancer un programme de production d'énergie renouvelable, avec une enveloppe dédiée de 50 000 € dès cette année.

Il est également prévu de consacrer 450 000 € aux investissements liés à l'amélioration et au renouvellement des bâtiments et infrastructures existantes (dont 134 550 € pour la voirie) et le renouvellement du matériel des services municipaux.

Enfin, il est à noter l'importance des montants inscrits aux restes à réaliser reportés (plus d'1 M€), qui correspondent aux projets en cours, et notamment 542 000 € pour les travaux et frais de maîtrise d'œuvre de la Maison Petitjean, 207 000 € d'études de maîtrise d'œuvre pour la Maison de santé, 75 000 € pour les études de maîtrise d'œuvre du Hameau léger et enfin 140 000 € pour les divers chantiers de petits aménagements et rénovations et l'achat de matériel.

BP 2024 - Dépenses d'investissement



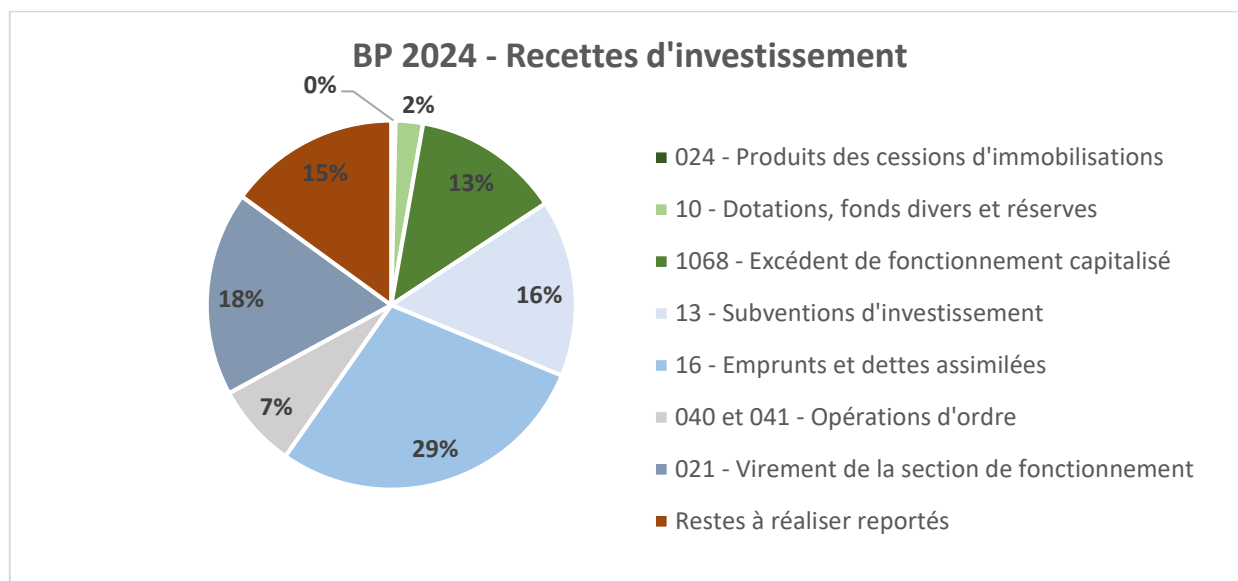
Dépenses	5 267 095,28 €
Réel	3 650 585,33 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	369 000,00 €
Dépenses d'équipement	3 044 384,50 €
140 - Plan d'Aménagement Voirie Communale - Travaux Voirie	134 550,00 €
141 - Restaurant Scolaire - Equipements	57 850,00 €
142 - Accessibilité	20 000,00 €
143 - Espaces publics : équipements et petits aménagements	58 900,00 €
144 - Bâtiments : petits aménagements & rénovations	32 700,00 €
145 - CTM Equipements - Atelier	80 900,00 €
146 - Equipements informatique	7 000,00 €
147 - Services divers équipements	29 100,00 €
148 - Ecoles - Equipements	24 000,00 €
149 - Logements - Equipements et travaux	5 000,00 €
209 - Construction Maison de Santé	1 575 000,00 €
213 - Rénovation Maison Petitjean	59 984,50 €
219 - Hameau léger Pont-Rialland	640 000,00 €
220 - Végétalisation cours d'écoles	25 000,00 €
223 - City-stade Dresny	100 000,00 €
224 - Maison rue de la Gaudin	4 400,00 €
225 - Plan vélo - Plessé - Le Dresny	80 000,00 €
226 - Projet TZCLD	60 000,00 €
227 - Production énergétique	50 000,00 €
Provision pour investissements futurs	237 200,83 €
Ordre	144 900,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 840,00 €
041 - Opérations patrimoniales	120 060,00 €
Restes à réaliser reportés	1 003 059,51 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	468 550,44 €

Recettes : 5 267 095,28 €

L'essentiel des recettes d'investissement provient des excédents de fonctionnement cumulés, à hauteur de 1,627 M€ (682 295,41 € d'excédents de fonctionnement capitalisés et 944 749,47 € de virement depuis la section de fonctionnement). Viennent ensuite les subventions, à hauteur de 1,607 M€ (817 500 € de subventions nouvelles prévues et 789 314,54 € de restes à réaliser reportés) et la prévision d'emprunt de 1,5 M€.

Les autres financements comprennent notamment les amortissements (267 000 €) et des dotations et fonds divers, qui comprennent le fonds de compensation de la TVA (106 000 €) et les recettes de taxe d'aménagement (20 000 €).

Les opérations patrimoniales (chapitre 041) correspondent à des opérations comptables internes à la section d'investissement, notamment l'intégration des travaux en cours (imputés au chapitre 23) en immobilisation définitive (chapitre 21) à la fin de l'opération.



Recettes	5 267 095,28 €
Réel	3 145 795,41 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	126 000,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	682 295,41 €
13 - Subventions d'investissement	817 500,00 €
140 - PAVC et autres travaux de voirie	13 500,00 €
209 - Construction Maison de santé	500 000,00 €
213 - Rénovation Maison Petitjean	96 000,00 €
219 - Hameau léger Pont-Rialland	150 000,00 €
224 - Maison rue de la Gaudin	23 000,00 €
Fonds de concours Redon Agglomération	35 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00 €
Ordre	387 235,86 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	267 175,86 €
041 - Opérations patrimoniales	120 060,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	944 749,47 €
Restes à réaliser reportés	789 314,54 €

Les budgets annexes

Budget annexe - Lotissement Malagué 2

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	305 352,39 €	40 010,00 €	- 265 342,39 €
Ordre	272 687,21 €	272 687,21 €	- €
Total sur exercice	578 039,60 €	312 697,21 €	- 265 342,39 €
Reports N-1 (002)	- €	265 342,39 €	265 342,39 €
Total général	578 039,60 €	578 039,60 €	- €
Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	- €	272 687,21 €	272 687,21 €
Ordre	272 687,21 €	272 687,21 €	- €
Total sur exercice	272 687,21 €	545 374,42 €	272 687,21 €
Reports N-1 (001)	272 687,21 €	- €	- 272 687,21 €
Total général	545 374,42 €	545 374,42 €	- €

Budget annexe - Service de voirie intercommunal

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	459 800,00 €	530 000,00 €	70 200,00 €
Ordre	121 119,52 €	- €	- 121 119,52 €
Total sur exercice	580 919,52 €	530 000,00 €	- 50 919,52 €
Reports N-1 (002)		50 919,52 €	50 919,52 €
Total général	580 919,52 €	580 919,52 €	- €
Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	198 189,18 €	58 000,00 €	- 140 189,18 €
Ordre	- €	121 119,52 €	121 119,52 €
Total sur exercice	198 189,18 €	179 119,52 €	- 19 069,66 €
Reports N-1 (001)		19 069,66 €	19 069,66 €
Total général	198 189,18 €	198 189,18 €	- €